

LES ECHOS

Le développement de l'aéroport de Beauvais suscite la création d'Aeropolis

Publié le 8 sept. 1998

Les plans et les études de faisabilité technique sont terminés. Les travaux de viabilisation de cette zone industrielle aéroportuaire baptisée Aeropolis devraient donc démarrer au premier trimestre 1999 », explique Jack Millet, le directeur de l'aéroport de Beauvais-Tillé. La Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, qui a la gestion de l'aéroport, veut profiter du « décollage » de celui-ci pour attirer des industriels français et européens se déplaçant en avion privé pour leurs affaires et à la recherche de sites d'implantation industrielle, commerciale ou tertiaire.

D'où l'idée du projet Aeropolis, une zone d'activité de 60 hectares sur l'emprise aéroportuaire (plus de 300 hectares). Mais l'opération va nécessiter un investissement global d'au moins 100 millions de francs, ce qui va nécessiter la recherche de cofinanceurs : ville de Beauvais, communauté de communes du Beauvaisis, Conseil général de l'Oise, région Picardie, etc. Des investisseurs allemands seraient intéressés. En attendant de voir Aeropolis prendre forme, Jack Millet table sur la montée en puissance de cet aéroport, qui devrait accueillir plus de 300.000 passagers cette année, contre seulement 65.000 en 1996.

L'arrivée de Ryanair, le 1er mai 1997, explique le triplement du trafic en deux ans. La compagnie, qui propose trois liaisons quotidiennes dans chaque sens vers Dublin pour environ 700 francs aller-retour, envisage un quatrième vol quotidien vers la capitale irlandaise à partir du printemps prochain et probablement une liaison vers Glasgow (Ecosse). « *Nous sommes également en pourparlers avec d'autres transporteurs "low costs",* affirme Jack Millet, *en particulier GO, filiale de British Airways, Easy Jet, Debonnair et surtout Virgin Express.* » Une augmentation probable du trafic _ l'objectif de 500.000 passagers par an ne paraît plus utopique _ ne devrait pas nécessiter de nouveaux investissements. Dans la mesure notamment où ceux-ci avaient déjà été réalisés avant l'installation de Ryanair (en particulier, rénovation de l'aérogare et modernisation de la piste de 2.431 mètres). En 1998, pour la deuxième année consécutive, Beauvais-Tillé devrait être bénéficiaire (1 million de francs de profit, pour un chiffre d'affaires d'environ 15 millions).

PATRICE DROUIN

LE MONITEUR

10 octobre 1997

La zone réservée à l'aviation d'affaires sur l'aéroport de Beauvais-Tillé va démarrer. La CCI ayant pris possession de 60 ha, va aménager pour les cinq premiers clients. Selon le président de la CCI, « Leur demande justifie le lancement de la procédure de lotissement industriel et d'une première tranche de viabilisation pour Aéropolis ». Reste l'obstacle de la taxe professionnelle : l'aéroport est à cheval sur plusieurs communes et la mairie de Tillé refuse l'intégration dans une structure intercommunale.

LE MONDE

BEAUVAIS PARI INCERTAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT Avec la création d'une zone d'activité aérienne, la chambre de commerce de l'Oise souhaite faire oublier son endettement

10 juillet 1994

Pendant la deuxième moitié du mois d'octobre 1993, l'aéroport de Beauvais a offert un visage plus qu'inhabituel. A raison d'une vingtaine de rotations par jour _ l'équivalent du trafic hebdomadaire en temps normal _ des avions arrivaient, puis décollaient pour toutes les destinations du monde. Le fol espoir de faire de l'aéroport de Beauvais-Tillé une annexe de Roissy se réalisait enfin, à la faveur de la grève d'Air France.

Mais, à l'heure des comptes, le bilan de ces jours de fièvre se révèle plutôt mince. Aussitôt le retour à une situation normale sur l'aéroport francilien, les compagnies de l'Etat ont oublié les services rendus " dans l'intérêt du transport aérien ", se plaint-on à Beauvais. L'aéroport a gagné en tout et pour tout 1,5 million de francs dans l'aventure. Même pas de quoi sortir du rouge ! Le dernier exercice se solde, en effet, par un nouveau déficit.

Cette déconvenue ne peut que conforter le gestionnaire, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Oise, à développer sa politique de diversification. Celle-ci a imaginé, il y a dix-huit mois, de créer à l'intention des chefs d'entreprise possédant des avions d'affaires des locaux équipés de places de stationnement directement reliées à la piste. Les dirigeants de la CCI sont convaincus que ce projet, baptisé Aéropolis, dispose d'atouts importants en raison de la proximité de la région parisienne. Ils ont recensé en Europe quelque 2 000 sociétés susceptibles de devenir des clients. Vingt-cinq entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour ce genre de service

LE PARISIEN

Aéropolis prend son envol

Le préfet pose la première pierre

Par Jean HEURTEBISE

Le 8 juin 1998

SAMEDI en fin de matinée, le président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise (CCIO), Jacky Lebrun, prenait la parole pour saluer les invités à la pose de la première pierre d'Aéropolis, par Alain Géhin, préfet de l'Oise. Une première, qui ouvre des horizons prometteurs à l'aéroport de Beauvais Tillé et tout l'ouest de l'Oise.

Tout le monde semble faire une bonne affaire dans cette opération : l'Etat et la chambre de commerce, qui espèrent réaliser un projet unique à l'échelon européen en faisant de Beauvais, avec Aéropolis, le centre européen des chefs d'entreprises se déplaçant par la voie des airs. « Les avions attendront, au pied des bureaux, le bon vouloir de leurs utilisateurs, comme les bateaux fidèles au pied d'une marina », précise Jacky Lebrun. Au cours de son allocution, le président de la CCIO est revenu sur l'historique de ce dossier, dur à monter et cependant prometteur et porteur d'espoirs.

« Un rééquilibrage du territoire » Il n'était pas question, pour l'Etat, de rembourser ses dettes à la CCIO (16 millions) sans contrarier les accords de Maastricht. La CCIO a trouvé la parade en abandonnant volontairement sa créance pour obtenir des compensations à la hauteur de cet abandon. C'est ainsi qu'elle est devenue, pour une valeur de 9 millions, propriétaire des soixante hectares de terrains sur lesquels seront mises en place les installations d'Aéropolis.

Une subvention d'équipement et une nouvelle convention de gestion de l'aéroport dite « mutation domaniale » permettra à la CCIO de disposer de soixante hectares supplémentaires mis en location longue durée auprès d'entrepreneurs.

Avant de remettre la truelle à Alain Gehin, préfet de l'Oise, pour la pose de cette première pierre, Jacky Lebrun a encore précisé : « Nous vivons un moment exemplaire en terme d'aménagement du territoire. C'est le point de départ du rééquilibrage de ce bon vieux département, effaçant aussi l'impression où on parlait du côté chic pour l'est de l'Oise et du côté rural pour l'ouest. »

SAMEDI, AEROPORT DE BEAUVAIS. Le préfet de l'Oise conservera, en souvenir, sur son bureau cette « première pierre » en réduction symbolisant le projet.